

15 000 postes d'ambulanciers sont à pourvoir, deux fois plus qu'en 2021

Face au manque d'effectif, les fédérations exhortent le gouvernement à agir.



Un quart des effectifs sont manquants Shutterstock

Les sociétés d'ambulances manquent cruellement de bras. Un quart des effectifs manquent à l'appel. Actuellement, 15 000 postes sont à pourvoir, contre environ 8 000 l'année dernière, selon le président de la Chambre national des services d'ambulances (CNSA), Dominique Hunault.

Cette "*montée exponentielle*" s'explique par la réforme des "*urgences pré-hospitalière*" , entrée en vigueur cet été. Depuis, les gardes sont généralisées pour les ambulances privées, de jour comme de nuit. Elles sont donc davantage sollicitées par le Samu.

"Sortir de l'impasse"

Mais "*si on n'a personne à mettre dans l'ambulance, on ne va pas pouvoir faire face à toutes les demandes*" , a mis en garde Thierry Schifano, président de la Fédération nationale de la mobilité sanitaire (FNMS). Il réclame "*des mesures de très court terme pour sortir de l'impasse*" .

Les deux fédérations souhaitent notamment "*faire tomber la barrière du permis de conduire probatoire*" pour "*aller chercher des jeunes*" dès l'âge de 18 ans, au lieu de 21 ans actuellement. Elles espèrent aussi développer la "*validation des acquis de l'expérience*" (VAE) pour attirer des soignants en reconversion.



À lire aussi : [Les ambulanciers du SMUR réclament un statut de soignant](#)



[Des leçons ludiques et variées pour commencer à parler une langue en quelques semaines Babbel](#)



[Une brosse à dents incroyable fait fureur en Europe Teeth Care](#)

Revaloriser les salaires

Mais pour trouver de nouveaux candidats, les employeurs savent qu'ils seront "*obligés de rouvrir des négociations*" sur les [salaires](#) . En effet, la hausse négociée en début d'année avec les syndicats a été rattrapée par les revalorisations du Smic liées à l'inflation, explique Thierry Schifano.

En la matière, "*nous n'avons pas de marges suffisantes*" , assure Dominique Hunault. Il renvoie la balle aux pouvoirs publics, soit via une rallonge budgétaire de l'Assurance maladie, soit par des exonérations sociales et fiscales sur le travail de nuit.

Pour ne manquer aucune info santé, [abonnez-vous à notre newsletter](#) !